

---

# Justificatifs pour l'obtention de la rente complémentaire AVS / AI

---

## *Situation économique*

- Jugement de divorce / actes de séparation judiciaire et convention y relative

### **Dépenses**

- Certificat de primes d'assurance – maladie (LAMAL) + complémentaire (LCA)
- Cotisations AVS (pour personnes étant au bénéfice de l'AI)
- Pensions versées en vertu du droit de la famille (pension alimentaire)
- Votre bail à loyer ou dernière notification du loyer
- Si vous êtes dans un home, attestation du home avec date d'entrée, prix de pension et forfait soins + copie du document DELICES ou PLAISIR

**N.B. les attestations du home sont d'ores et déjà envoyées à l'Agence régionale AVS/AI par l'EMS LA LORRAINE**

### **Fortune**

- Dernières situations bancaires ou postales (solde des comptes)
- Dernière déclaration d'impôts complète (y compris annexes)
- Assurance-vie – joindre justificatif avec valeur de rachat
- Autres biens (successions partagées, capital de libre passage)

### **Recettes**

- Revenu d'une activité lucrative (copie du contrat de travail et du certificat de salaire)
- Votre rente AVS / AI
- Autre rente (LPP, SUVA, assurance-militaire, assurances privées, rentes étrangères, rente viagère, etc.)
- Indemnités journalières (assurance-maladie, assurance accidents, invalidité, chômage, allocation pour perte de gain)
- Si vous êtes propriétaire d'immeuble ou appartement (un relevé de l'hypothèque avec taux d'intérêts)
  - En hoirie (copie de l'acte notarié)
  - En usufruit (copie de la décision du notaire)**+ joindre Annexe 5 de la déclaration d'impôt**
- Pensions alimentaires reçues en vertu du droit de la famille
- Allocations pour impotent de l'AVS/AI ou de la SUVA

Une fois que tous ces documents sont réunis, veuillez les retourner à l'Agence régionale AVS/AI du lieu de votre domicile, voir liste au dos de cette feuille.

<b>Agence régionale AVS/AI Littoral Ouest</b> Commune de Colombier Rue Haute 20 2013 Colombier Tél. 032 886 50 80 Fax 032 886 49 48 Mail gsr.littoralouest.aravs@ne.ch	- Bevaix - Boudry - Cortailod - Fresens - Gorgier - Milvignes - Montalchez	- St-Aubins-Sauges - Vaumarcus
<b>Guichet social régional du Val-de-Ruz</b> Rue de l'Epervier 4 2053 Cernier Tél. 032 889 61 75 Fax 032 889 63 06 Mail gsr@ne.ch	- Brot-Dessous - Rochefort - Val-de-Ruz	
<b>Agence AVS des Montagnes Neuchâteloises</b> Hôtel-de-Ville 1 2400 Le Locle Tél. 032 933 84 57/58 Fax 032 933 84 01 Mails veronique.berger@ne.ch martine.fahrni@ne.ch	- Brot-Plamboz - La Brévine - Les Brenets - La Chaux-du-Milieu - Le Cerneux-Péquignot - Le Locle - Les Planchettes	
<b>Agence régionale AVS/AI de La Côte</b> Rue Ernest-Roulet 2 2034 Peseux Tél. 032 886 59 29 Mail lydie.cuche@ne.ch	- Peseux - Corcelles-Cormondrèche	
<b>Agence régionaux AVS/AI de l'Entre-deux-Lacs</b> Grand-Rue 35 Case postale 158 2072 Saint-Blaise Tél. 032 886 49 90 Fax 032 886 49 94 Mail aravs.entredeuxlacs@ne.ch	- Cornaux - Cressier - Enges - Hauterive - La Tène - Le Landeron - Lignière	- St-Blaise
<b>Office communal AVS/AI de la Chaux-de-Fonds</b> Rue du Collège 9 Case postale 2383 2302 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 967 63 11/12 Fax 032 722 07 56 Mail Office AVS.VCH@ne.ch	- La Chaux-de-Fonds - La Sagne - Les Ponts-de-Martel	
<b>Guichet social régional du Val-de-Travers</b> Rue des Collèges 2 / CP 209 2108 Couvet Tél. 032 886 44 00 Fax 032 886 44 10 Mail gsr.val-de-travers@ne.ch	- La Côte-aux-Fées - Les Verrières - Val-de-Travers	
<b>Agence communale AVS/AI de Neuchâtel</b> Rue St-Maurice 4 2000 Neuchâtel Tél. 032 717 74 10 Mail pierre-yves.chaignat@ne.ch	- Neuchâtel	